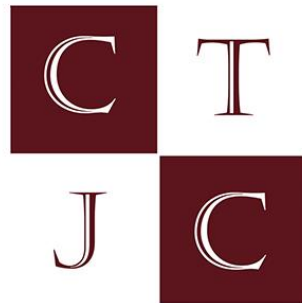


Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs

Varia



Marjolaine BÉDIAT
Camille DELPECH
Julien DORIS
Jérémy FILET
Samy MECHATTE
Sarah M. MUNOZ
Ebenezer D. NGAHNA MANGMADI
X. Hubert RIOUX OUMET
Camille ROELEN
Nolwenn ROUSVOAL
Dylan SWOLARSKI

Vol. 2, n°1 - avril 2020

Sous la direction de Thibaut Dauphin & Jeremy Elmerich

Ethnographies locales, diversité et reconnaissance au Mexique : San Sebastián Tutla, Santa Cruz Papalutla, Huehuetla

Par Marjolaine BÉDIAT

Cet article propose une analyse comparée de l'adaptation des « communautés indigènes » aux mutations politiques, en interrogeant les effets de la reconnaissance des pratiques coutumières parmi trois communes du sud du Mexique. Ainsi, nous envisageons les mutations de politiques locales au sein de trois communautés différentes : celles de San Sebastián Tutla et de Santa Cruz Papalutla dans l'État d'Oaxaca et celle de Huehuetla dans l'État de Puebla. Les espaces revendiqués comme interculturels mettent en lien des logiques culturelles diversifiées entre des pratiques dites « indigènes » et d'autres héritées de l'époque coloniale et du multiculturalisme¹. Ces enjeux sociopolitiques permettent de saisir la reconnaissance de nouvelles formes de légitimité politique. La problématique centrale consistera à comprendre si ces nouvelles dynamiques qui interrogent les recompositions locales sont le reflet de mutations de l'État ou le résultat de changements structurels profonds.

Au Mexique, la question de l'espace est étroitement liée à celle du territoire. Le territoire est et a été un outil de légitimation de l'État notamment dans les régions rurales. Cette particularité de l'inscription étatique au niveau local souligne la nécessité de l'étude et de la compréhension de l'évolution des mutations territoriales et de l'importance des politiques de démocratisation et de décentralisation entamées dans les années 1980. Pour comprendre les nouvelles formes de légitimité politique basées sur les mutations de l'État, l'article se focalisera non pas sur les transformations des institutions, mais sur la façon dont les communautés se sont adaptées à ces bouleversements.

Les deux États fédérés mobilisés dans cet article permettent l'analyse d'objectifs similaires tout en interrogeant des dispositifs différents, révélant la variété des relations entre l'État et la société, ainsi que la complexité des recompositions locales. L'analyse de contextes et réalités locaux variés permet l'examen en profondeur de trois appréhensions différenciées de l'autonomie. Dans les trois cas, la volonté soulignée est l'avènement d'une autonomie locale, avec l'institutionnalisation de la participation citoyenne des communautés.

¹ GROS Christian & David DUMOULIN KERVRAN (dir.), *Le multiculturalisme "au concret" en Amérique latine. Un modèle latino-américain ?*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2012, 460 p.

I – Anthropologie politique et comparaison

Le choix de ce terrain multi-situé permet d'interroger les stratégies locales et la façon dont les acteurs captent et mobilisent des ressources. L'analyse des mutations du politique est possible à travers l'observation de réalités différentes, revendiquant pourtant toutes la valorisation des « us et coutumes ». L'interrogation porte dès lors sur les différentes procédures choisies par deux États dans la résolution des conflits liés à la reconnaissance des pratiques politiques et culturelles de leurs communautés². Ce faisant, l'étude comparative permet de sortir d'une démarche monographique, sans renoncer à une approche localisée.

Abordant des questions politiques depuis une perspective anthropologique, l'article appréhende, grâce à une démarche ethnographique, la façon dont les populations locales se sont appropriées les questions de l'autonomie et de la souveraineté locale. Pour saisir ces nouvelles dynamiques et recompositions, l'article questionnera les mutations de l'État et le poids stratégique de l'enjeu identitaire comme variable explicative.

A – L'enjeu participatif

Au cœur des premiers questionnements se trouvaient les enjeux de participation que soulevait la consécration constitutionnelle de ce nouveau principe ancré pourtant au sein d'une démocratie conventionnelle. En me présentant au gouvernement local de San Sebastián Tutla, je souhaitais comprendre les mutations constitutionnelles émanant a priori de l'État mexicain. Un seul mot d'ordre semblait guider les discours des acteurs, « la participation » ; la participation et la volonté de « court-circuiter » les partis politiques « traditionnels » pour enfin donner une voix aux « citoyens marginalisés » et pour développer une autre manière de penser la démocratie. Cette notion a rapidement fait écho à un travail effectué en première année de Master au sein de la fédération socialiste du Rhône. Sur ces deux terrains qui semblent tant éloignés géographiquement que culturellement, une même valorisation dans le discours politique du « débat citoyen » et de la « participation locale » se faisait voir. Loïc Blondiaux analyse justement ce qui prend les traits d'un « inéluctable

² Le 30 Août 1995, le Code des institutions politiques et des procédures électorales de Oaxaca est révisé pour autoriser « l'élection des autorités à travers les formes propres d'organisation politique des *municipios* de Oaxaca ». Concrètement, cela signifie que les 570 *municipios* de l'État peuvent choisir librement s'ils veulent élire leurs représentants locaux sous le régime des partis politiques ou bien sous le régime des « us et coutumes ». Respectant en tout point la logique de la Convention n°169 de l'OIT, l'État de Oaxaca établit à travers l'article 28 de la Loi sur les droits des peuples et communautés indigènes que « L'État de Oaxaca reconnaît l'existence de systèmes normatifs internes aux peuples et aux communautés indigènes ». A Puebla, les réformes ne sont pas du même acabit et n'ont pas modifiées le cadre constitutionnel mais les choix institutionnels sont entre les mains des municipalités, qui s'appuient dans les cas étudiés sur des instruments légaux comme la Convention n°169 de l'OIT et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision politique »³. Il détermine ainsi que « le détour par l'écoute des citoyens se donne comme une figure obligée de l'action publique et comme un nouvel art de gouverner, comme si désormais il n'était plus possible de prendre de décision sans avoir consulté le public au préalable »⁴. L'intérêt de son approche dans ma démarche était lié à sa volonté de questionner ce phénomène sans vision manichéenne, en cherchant à travers la confrontation d'exemples différents, les significations des transformations en cours :

En mettant au jour les processus relativement complexes qui sont à l'œuvre dans la redécouverte et la promotion de cet idéal participatif, nous souhaitons comprendre les motivations des uns et des autres, les sens souvent contradictoires que recouvre l'invocation de cette thématique, jusqu'à faire l'hypothèse que la force de cette notion tient précisément à son indétermination, à sa capacité à s'inscrire dans les stratégies et les registres de légitimation les plus disparates⁵.

Dans les trois cas analysés, la volonté soulignée par les acteurs politiques est l'intégration des populations autochtones aux dispositifs de participation citoyenne, avec la mise en place d'une institutionnalisation de la participation citoyenne des communautés⁶. Tous les discours entendus lors de mes premiers pas sur le terrain faisaient écho à la « bonne gouvernance » ou au développement « par-delà » les partis politiques traditionnels, et entendaient favoriser par la participation citoyenne au niveau local, l'accès de tous à la démocratie. La question n'était cependant pas de déterminer l'authenticité de la démocratie sur le terrain, mais bien de comprendre comment les sociétés l'adaptent et, en l'adaptant, comment elles la définissent. En ce sens, ma posture diffère de celle de certains auteurs spécialisés sur la question de la participation⁷ privilégiant la compréhension de l'émergence du phénomène dans les discours politiques. Bien qu'essentielles, ces analyses ne questionnent pas suffisamment la réception des dispositifs par les acteurs locaux. L'ethnographie permettra de saisir que, derrière les discours officiels sur la participation, se cachent de profonds conflits pour l'autonomie. L'enquête a ainsi privilégié l'analyse d'archives du tribunal électoral de l'État de Oaxaca concernant les conflits communautaires. Cette lecture approfondie des enjeux conflictuels et des tentatives de résolutions a permis de saisir le poids de la question de l'autonomie des populations autochtones⁸, et

³ BLONDIAUX Loïc, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, 2008, p. 6

⁴ *Idem.*

⁵ *Idem.*

⁶ MONTAMBEAULT Françoise, « Décloisonner la comparaison : dispositifs participatifs et démocratisation au Brésil et au Mexique », *Participations*, mai 2015/1, n°11, p. 87-113.

⁷ Voir à ce sujet : BLONDIAUX Loïc, *Le nouvel esprit de la démocratie, op.cit.*, 109 p. ; BACQUÉ Marie-Hélène & Yves SINTOMER (dir.), *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011, 320 p.

⁸ Voir à ce sujet : BELLIER Irène (dir.), *Peuples autochtones dans le monde. Les enjeux de la reconnaissance*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2013, 369 p.

nous interroge également sur les stratégies mises en place pour le contrôle des ressources budgétaires – thématiques centrales au sein des conflits locaux.

B – L'État en questions

L'ambition de cet article est d'appréhender la modification des espaces de souveraineté locale, induite en partie par l'apparition de nouveaux types de gouvernances davantage transnationales, au nom de projets tels que la « démocratisation » et la décentralisation. De nouveaux projets perçus comme autant de ressources potentielles par divers acteurs ont émergé depuis les années 1980, modifiant le jeu politique local :

Ils font l'objet de stratégies de réappropriation locales et entraînent inévitablement des mutations dans la manière d'exercer le pouvoir. Des élites locales s'appuient autant sur les mots de la bonne gouvernance que sur les moyens inhérents à celle-ci pour combattre au sein de leur propre arène politique. Deuxièmement, le rôle de l'État se construit dorénavant dans un enchaînement (*embeddedness*) complexe avec ces nouvelles institutions. Un regard renouvelé est ainsi nécessaire sur la question de la souveraineté d'espaces politiques, qui apparaissent de plus en plus comme une coproduction de différents acteurs⁹.

En développant ces thématiques est alors apparue la question de la place et du rôle de l'État. Je m'interrogeais sur le double discours perçu entre d'une part une volonté clairement nommée de faire partie des enjeux politiques étatiques et les stratégies multiples pour obtenir des avantages, et d'autre part la critique d'un appareil considéré comme surplombant, dépassé et corrompu. Cette réification de l'État, reproduite au travers de multiples pratiques, perceptions et attentes quotidiennes a été étudiée par l'anthropologue Monique Nuijten dans son ouvrage *Power, Community and the State: The Political Anthropology of Organisation in Mexico*¹⁰, y développant la dimension pratique et décentrée de l'État à partir de l'observation d'une communauté rurale au Mexique. Son observation des relations entre les paysans (*ejidatarios*) et les bureaucrates étatiques permet une véritable interrogation sur l'idée même de l'État, en saisissant les contradictions et incohérences parmi les discours et actions des acteurs impliqués dans le conflit agraire de cette région. Monique Nuijten développe une approche rompant avec les théories opposant l'État et la société et propose au contraire de comprendre l'imaginaire construit autour de l'idée de l'État permettant ainsi son existence. Son travail montre comment la fédération mexicaine, connue pour son caractère centralisé, est seulement une image occultant une réalité au sein de laquelle le fonctionnement de la bureaucratie est fragmenté et constitué de diverses actions

⁹ PETRIC Boris & Giorgio BLUNDO, « Introduction. Promotion de la démocratie et transnationalisation du politique : perspectives locales », dans PETRIC Boris (dir.), *La fabrique de la démocratie. ONG, fondations, think tanks et organisations internationales en action*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2012, p. 12.

¹⁰ NUIJTEN Monique, *Power, Community and the State: The Political Anthropology of Organisation in Mexico*, Londres, Pluto Press, 2003, 227 p.

désordonnées et décentrées, confrontées sans cesse à la négociation, à la résistance ou à la contradiction des citoyens.

Son analyse consiste donc à identifier certains de ces « mécanismes générateurs d'espoirs ». L'État-nation n'est pour l'auteure pas le seul ou principal cadre politico-idéologique, puisque l'observation du fonctionnement des instances gouvernementales au niveau local démontre que d'un point de vue normatif, elles sont inefficaces. Les individus réorganisent donc les relations locales afin d'obtenir ce qu'ils désirent à travers des pratiques extra-institutionnelles. Ses résultats nous permettent de comprendre les contradictions persistantes dans l'interaction des citoyens avec « le pouvoir ». En offrant un panorama des incohérences dans les narrations locales, on saisit la relation complexe et contradictoire entre les paysans et l'État mexicain, qui a su être un allié précieux dans leurs luttes contre les propriétaires fonciers et qui a permis l'accès à divers services (eau, électricité, école, etc.), mais qui sous d'autres aspects a également été un adversaire face auquel il a fallu s'opposer. Au contraire, l'ambition est d'appréhender l'institutionnalisation progressive et la formalisation de certaines activités qui étaient jusqu'alors indépendantes de l'appareil bureaucratique. Pour ce faire, l'enquête ethnographique permet « de saisir le politique à partir de son enracinement dans l'expérience ordinaire, dans le flux de la vie de tous les jours des personnes et des collectifs »¹¹. L'enquête privilégiée a, le plus possible, consisté en une présence soutenue lors des événements politiques, tels que les débats publics, les votes à mains levées ou les conflits électoraux¹². Au-delà de cette imprégnation possible par l'immersion dans le tissu local, des entretiens auprès des acteurs politiques ont été réalisés. Ces diverses pratiques ethnographiques ont contribué à enrichir une vision micro-locale centrée sur les acteurs, en confrontant leurs discours à d'autres formes de témoignages et ainsi, à nuancer l'analyse. C'est grâce à la confrontation de ces données que s'est révélée l'ambivalence des stratégies d'acteurs locaux, mus par la volonté de changements structurels dans les économies régionales, par les dynamiques sociodémographiques et par les nouvelles « opportunités » politiques liées au multipartisme, aux mutations de la compétition électorale, et comme nous le verrons, aux mutations de l'État.

II – Reconnaissance internationale et dynamiques locales

En 1989, l'Organisation internationale du travail (OIT) signe la *Convention n°169 relative aux peuples indigènes et tribaux*. L'État mexicain ratifie ce document et modifie l'article 4 de sa Constitution fédérale, le 28 février 1992 :

¹¹ BERGER Mathieu & Carole GAYET-VIAUD, « Introduction. Du politique comme chose au politique comme activité. Enquêter sur le devenir politique de l'expérience ordinaire », dans BERGER Mathieu, Daniel CEFAÍ & Carole GAYET-VIAUD (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, 2011, p. 12.

¹² L'imprégnation nécessaire à toute analyse a également été possible grâce à plusieurs mois de simples partages du quotidien avec les acteurs locaux. J'ai ainsi passé plus de six mois auprès des acteurs politiques et de la population de San Sebastián Tutla, un mois auprès de ceux de Santa Cruz Papalutla et un autre mois auprès de ceux de Huehuetla, entre 2015 et 2018.

La Nation mexicaine a une composition pluriculturelle fondée sur ses peuples indigènes. La loi assurera la promotion de leurs langues, cultures, usages, coutumes, ressources et formes spécifiques d'organisation sociale, et garantira à leurs membres l'accès effectif à la juridiction de l'État.

En 2001, la Constitution mexicaine a de nouveau été révisée. Ainsi les articles 2 et 115 établissent le cadre légal de l'adaptation des populations indigènes à l'unité nationale¹³.

A – Mutations constitutionnelles

L'État d'Oaxaca se distingue par une spécificité locale dans l'organisation de la vie politique municipale : les communautés indigènes emploient des procédés coutumiers pour désigner leurs autorités municipales dans 418 des 570 municipalités de l'État. Dans ces dernières, les candidats ne peuvent en principe se présenter sous la bannière d'un parti politique et ce sont les assemblées communautaires qui élisent les futures autorités. Ces procédés coutumiers longtemps pratiqués sans être formellement reconnus par la loi ont été avalisés par la réforme électorale de 1995 votée par le Congrès local. Depuis lors, la Constitution de l'État d'Oaxaca, qui officialise ces pratiques coutumières, est souvent considérée comme une avant-garde nationale et continentale en matière de droits autochtones. Malgré tout, cette avancée légale fait l'objet d'interprétations polarisées : tandis que certains observateurs voient dans les us et coutumes une incarnation idéale-typique de la démocratie émancipée des partis politiques¹⁴, d'autres identifient une réalité coutumière sexiste et autoritaire¹⁵. Reproduction déguisée d'un modèle autoritaire ou traduction politique heureuse du multiculturalisme, quelle que soit l'analyse que l'on retienne de ces modalités coutumières, ce « double régime » politique municipal traduit la coexistence, sur un même territoire, de conceptions et de pratiques distinctes de la citoyenneté, de la participation et de la représentation¹⁶.

La reconnaissance de ces modalités coutumières n'a cependant pas été synonyme de résolution de la conflictualité politique post-électorale dans cette région. Chaque élection municipale entraîne ainsi son lot de contestations, d'occupations et de violences, exacerbé par la consolidation depuis les années

¹³ L'article 2 de la nouvelle constitution souligne « Le droit à l'autodétermination des peuples indigènes, exercé sous la forme d'un encadrement constitutionnel autonome entraînant également la préservation de l'unité nationale », et l'article 115 précise quant à lui que « les États de la Fédération adopteront, dans leurs régimes intérieurs respectifs, la forme de gouvernement républicain, représentatif et populaire. La base de leur organisation politique et administrative sera le cadre territorial de la Municipalité libre ».

¹⁴ HERNÁNDEZ DÍAZ Jorge, *Reclamos de la identidad/ Claims of Identity : La formación de las organizaciones indígenas en Oaxaca/ The Formation of Indigenous Organizations in Oaxaca*, Mexico, Miguel Angel Porrua, 2001, 371 p.

¹⁵ BARTRA Roger, *La sangre y la tinta. Ensayos sobre la condición postmexicana*, Mexico, Penguin Random House Grupo Editorial México, 2013, 176 p.

¹⁶ RECONDO David, *La démocratie mexicaine en terres indiennes*, Paris, Éditions Karthala, 2009, 456 p.

1970 d'une opposition électorale à cette échelle. On saisit donc l'importance des mutations que traverse le système politique au niveau municipal, induites en grande partie par l'émergence du multipartisme et les réformes politiques au Mexique. Ces changements constitutionnels révèlent avant tout une période de redéfinition des rapports de force locaux et des formes de relations de pouvoir. L'État d'Oaxaca est le seul à avoir légiféré sur la question des « us et coutumes », mais d'autres l'envisagent également. Ce qui est donc abordé à travers cet article est l'aspect profondément discursif de la notion d'« us et coutumes », renvoyant bien souvent à des interprétations du passé érigées en pratique traditionnelle. L'application faite de ces pratiques va souvent de pair avec un enchevêtrement avec le droit positif, révélant des stratégies multiples dans la résolution des conflits locaux.

Les premières analyses se concentrent sur deux communes de l'État d'Oaxaca. À San Sebastián Tutla, les revendications convergent autour des enjeux de la participation citoyenne et des conflits électoraux. En effet, sur un même territoire municipal coexistent une population affirmant une culture indigène zapotèque et luttant pour le maintien du système coutumier, et une population allogène souhaitant un système partisan, entraînant ainsi des oppositions radicales. Les conflits présents dans la commune située en périphérie urbaine questionnent les frictions territoriales¹⁷ dans la construction de nouvelles formes de légitimités politiques. La seconde commune, Santa Cruz Papalutla, connaît également de nombreux conflits entre les opposants et les tenants du système coutumier. Cependant, l'intérêt porté à cette commune excentrée et les moyens mis en œuvre par l'État sont ici moins importants qu'à San Sebastián Tutla. Les pratiques et la définition du système coutumier diffèrent grandement de la première commune située à seulement trente kilomètres, nous interrogeant alors sur les dynamiques entre centres et périphéries et principalement sur les enjeux de captations des ressources et budgets locaux, depuis les politiques de décentralisation.

Les analyses portent également sur les mutations et trajectoires politiques particulières de Huehuetla, commune de l'État de Puebla. La commune est devenue un des « laboratoires » de la reconversion de l'Institut National Indigéniste (INI) en Commission Nationale pour le Développement des Peuples Indigènes (CDI). Elle est aujourd'hui le théâtre de nombreux projets culturels et éducatifs visant à redéfinir les politiques de reconnaissance. Les principales revendications des acteurs de la communauté sont donc le partage des connaissances entre savoirs global et local, et l'autonomie des populations indigènes. Ces affirmations identitaires obligent l'État mexicain à envisager l'aspect profondément multiculturel de sa nation et à proposer de nouvelles formes de dialogues avec les communautés autochtones.

¹⁷ TSING Anna L., *Friction: An Ethnography of Global Connection*, Princeton, Princeton University Press, 2004, 344 p.

B – Création d'une identité commune ?

Comme souligné en amont, le Mexique connaît depuis plusieurs décennies de vives mutations et se voit confronté à l'impératif d'envisager de nouvelles formes de réconciliations entre la nation et ses « minorités » telles qu'elles sont définies dans la Constitution mexicaine. L'enjeu majeur consiste à considérer les spécificités des revendications identitaires ou culturelles sans exclure certains groupes, tout en préservant la cohésion nationale ; la priorité étant ainsi la « conciliation ».

La difficulté la plus importante en appréhendant ces questionnements est de ne pas tomber dans une vision manichéenne ou dualiste. Trop souvent, les nuances ne sont pas apportées quant à l'hétérogénéité des terrains et des applications dans des contextes différents, malgré l'apparente homogénéité que revêtent, dans les termes, « us et coutumes » ou « communautés indigènes ». Le danger semble effectivement se trouver dans cette négation de la pluralité des conditions et des revendications dans des contextes marqués par l'ambivalence et les stratégies multiples. À l'inverse et une fois encore, nier toute particularité ou possibilité de revendication à des groupes certes distincts mais forts de causes similaires semble également néfaste à l'accès à la citoyenneté de nombreux individus. Figurer les réalités ou traditions « autochtones » à des agrégats de violences autoritaires et à de potentielles dérives anti-démocratiques¹⁸ ne permet aucune avancée sur le terrain de la reconnaissance ou de l'autonomie. En effet, des coutumes et traditions demeurent parfois inventées ou réinventées¹⁹ mais elles n'en font pas moins sens pour une grande partie des individus rencontrés sur les terrains au cours de ces années d'enquête ethnographique. En revanche, il est vrai qu'il n'existe pas d'homogénéité absolue dans les revendications, les attentes et surtout dans l'expression de ce que revêtent les « us et coutumes », telles qu'ils ont été nommés dans les réformes de 1995 à la constitution de l'État d'Oaxaca. Il apparaît également qu'au sein d'une même communauté, les combats ne se mènent généralement pas d'une seule voix. Nombreux ont été les habitants rencontrés s'opposant à des formes coutumières traditionnalistes et souhaitant de profonds changements ; nombreux sont aussi ceux qui se montrent fermes quant à leurs traditions, revendiquant leur autorité en toute circonstance. Comme le précise Willibald Sonnleitner au sujet des pratiques étudiées dans le Chiapas,

Au-delà de ces combats idéologiques, les “us et coutumes” des Indiens [...] ne sont, cependant, ni démocratiques « par nature » ni autoritaires « par essence ». Leur caractère est, au contraire, fondamentalement composite, changeant et polysémique. Il dépend des contextes politiques locaux et des façons dont les acteurs s'articulent et s'affrontent dans la dispute pour le contrôle des ressources matérielles et symboliques²⁰.

¹⁸ BARTRA Roger, *La sangre y la tinta*, op. cit.

¹⁹ HOBSBAWM Eric J. & Terence RANGER (dir.), *L'invention de la tradition*, Paris, Éditions Amsterdam, 2006, 352 p.

²⁰ SONNLEITNER Willibald, « Repenser le politique en terres indiennes : Réflexions à partir du Chiapas », dans GROS Christian & David DUMOULIN KERVRAN (dir.), *Le multiculturalisme « au concret » : un modèle latino-américain ?*, op. cit., p. 163.

L'affirmation d'un « nous » crée une nouvelle catégorie de représentation à laquelle s'attacher et avec laquelle lutter, celle d'*originario*²¹. Ces limites posées entre le « nous » et le « eux » au cœur des conflits étudiés dépassent cependant bien souvent le cadre territorial. En effet, derrière cette opposition identitaire se cache une réalité complexe, puisque les individus qualifiés d'étrangers – les *outsiders* pour le dire avec Norbert Elias²² – font spatialement partie de la commune, de la quotidienneté vécue des habitants. C'est ainsi que surgit la question du lieu de naissance, du terroir, comme exaltation identitaire et fondement indépassable de l'unité communautaire. La citoyenneté des habitants de San Sebastián Tutla ou de Santa Cruz Papalutla passe dès lors nécessairement par la définition d'une autochtonie *territorialisée*, permettant une appartenance communautaire et faisant de l'hérédité l'unique droit d'accès au territoire. Comme analysé dans l'ouvrage de Paula López Caballero, cette affirmation identitaire repose sur plusieurs critères : l'identification avec un passé lointain faisant référence à l'idée de fondation de la culture et de l'histoire de la communauté, le culte des saints de chaque village ainsi que la hiérarchie religieuse autour des fêtes et des cultes, et la participation à la vie politique villageoise et aux travaux communautaires²³. Ces impératifs dans la définition communautaire ne permettent pas de véritable participation à la vie villageoise ou à l'accès à la citoyenneté pour les non *originarios*.

Cette revendication allant de pair avec l'arrivée de nouveaux habitants dans les communes donne également un dynamisme aux anciens recensements démographiques. Les démarches qui avaient été établies par l'État pour la restitution des terres vont permettre aux habitants d'affirmer une marque d'originalité, d'authenticité et d'appartenance légitime au territoire transmis comme un héritage²⁴. Cette construction historique en partie permise par les instruments étatiques fait de la catégorie *originario* une spécificité autochtone à laquelle ne peuvent accéder les nouveaux venus, qualifiés d'*avencidados*²⁵. L'identification à ces nouvelles catégories semble également se construire en partie sur des oppositions et des ambivalences.

²¹ *Originario*, signifiant être originaire. Pour les populations locales, cette dénomination permet de poser une frontière symbolique entre les « acteurs » nés et ayant des ancêtres nés sur le territoire concerné par les réformes et ceux provenant de divers États du pays.

²² ELIAS Norbert & John L. SCOTSON, *The Established and the Outsider: A Sociological Enquiry into Community Problems*, [2e éd.], Londres, SAGE Publications, 1994, 199 p.

²³ LOPEZ CABALLERO Paula, *Les Indiens et la nation au Mexique. Une dimension historique de l'altérité*, Paris, Éditions Karthala, 2012, 312 p.

²⁴ *Ibid.*, p. 185.

²⁵ Les *avencidados* sont considérés comme étant en marge de la sociabilité locale. Habitants des quartiers périphériques, ces voisins non désirés sont maintenus à l'écart de la citoyenneté locale.

III – Différentes approches pour répondre aux quêtes de reconnaissance

Le Mexique est une République fédérale, divisée en États fédérés ou entités fédérées, celles-ci se subdivisant à leur tour en municipalités. Dans cet article, nous nous concentrons donc sur deux États, dont celui d'Oaxaca, l'entité de la République avec la plus importante diversité culturelle. En effet, il comprend seize groupes ethniques différents selon un critère ethnolinguistique²⁶. Cette dimension « indienne » de l'État d'Oaxaca influe notamment sur les registres et débats de la vie politique locale. Elle est également mise en avant par les pouvoirs locaux comme une source de richesse culturelle – notamment exacerbée et mise en scène chaque année lors de la *Guelaguetza*²⁷ – et au regard de son « retard » socio-économique. Situé au sud-est du Mexique, l'État d'Oaxaca est peuplé par 3,8 millions d'habitants. D'un point de vue administratif, Oaxaca comprend 570 communes – dont la plupart comptent moins de 5 000 habitants – sur les 2 445 que comprend le pays, et près de 3 000 communautés au statut juridique différencié en fonction du nombre d'habitants²⁸. L'État d'Oaxaca est aussi l'un des États les plus pauvres du Mexique avec les États voisins du Guerrero et du Chiapas. Quel que soit le critère d'évaluation de la pauvreté considéré par le Conseil national d'évaluation du développement social²⁹ (CONEVAL) au cours de l'année 2005, Oaxaca est systématiquement classé dans le groupe des États fédérés les plus marqués par la pauvreté.

A – San Sebastián Tutla

La commune au sein de laquelle j'ai choisi d'effectuer mes premières analyses, San Sebastián Tutla, se situe dans la région des Vallées centrales de l'État d'Oaxaca, où se trouve la capitale de l'État. Arrivée au cœur de cette ville de près de quatre millions d'habitants, une atmosphère différente de celle des autres villes se dégage ; par un parfum artistique émanant de chaque ruelle du centre, des couleurs étourdissantes et par une activité touristique très développée. Il suffit de monter dans un *camión* (transport local, bus urbain) pendant une vingtaine de minutes et d'emprunter le périphérique souvent saturé d'un trafic ralenti par les nombreuses manifestations des enseignants. Le « village » est en contrebas de la route principale. On aperçoit d'abord un moulin avec un regroupement de femmes qui patientent pour moudre leurs récoltes de maïs. L'ambiance est aux confidences, quelques marchands de fruits et légumes se dissimulent à l'ombre de bâches bleues sur les trottoirs en terre. Le calme est

²⁶ L'ethnolinguistique décrit et explique des faits et des dynamiques de processus linguistiques englobant l'analyse sémantique et la variabilité linguistique, dans la situation contextuelle et socio-culturelle. Dans les cas analysés, l'État d'Oaxaca choisit de classer seize ethnies différentes selon leurs différences linguistiques : Amuzgos, Chatino, Chinanteco, Chocho, Chontal, Cuicatèque, Huave, Ixcatèque, Mazatèque, Mixe, Mixtèque, Nahuatl, Triqui, Zapotèque, Zoque et Popoloca

²⁷ La *Guelaguetza* est une fête célébrant la fraternité du peuple de Oaxaca, regroupant seize ethnies. Ce terme signifie « offrande » en langue zapotèque.

²⁸ RECONDO David, *La démocratie mexicaine en terres indiennes*, op. cit., p. 19.

²⁹ *Consejo Nacional de Evaluación de la Política de Desarrollo Social*.

soudain, presque brutal au contraste du tumulte de la capitale de l'État, située à quelques cinq kilomètres de là. Le village est entouré de collines superbes mais arides et tout ici semble fonctionner au ralenti, replié sur soi, presque en autarcie, dans une interconnaissance parfaite. Cependant, le territoire officiel de cette commune est bien plus étendu qu'il n'y paraît. Pour appréhender le quartier d'El Rosario, il faut emprunter un nouveau *camión* et rouler quelques dizaines de minutes pour se confronter à un tout autre paysage. Des immeubles de plusieurs étages, une colline envahie d'habitations à loyers modérés et une population beaucoup plus méfiante, de prime abord. Nous sommes pourtant toujours dans la même commune, dont les limites semblent floues et sans grande cohérence.

San Sebastián Tutla connaît de profondes tensions politiques depuis les années 1990, avec des conflits notamment induits par la coexistence sur un même territoire municipal d'une population allogène et d'une population se revendiquant comme indigène. Les autorités locales se servent alors de la nouvelle législation électorale³⁰ pour contrôler les opposants et se maintenir au pouvoir. On observe une véritable lutte pour le maintien des règles coutumières, dans un contexte de changements sociaux et culturels accélérés par la situation géographique de la municipalité – qui se trouve en périphérie urbaine. Le recensement réalisé par l'Institut national de la statistique et de géographie (INEGI) révèle que la municipalité de San Sebastián Tutla comptait, en 2010, une population totale de 16 241 habitants. La localité qui pèse le plus lourd au plan démographique est El Rosario, quartier à loyers modérés, avec près de 12 000 habitants – soit 80% de la population totale. Les habitants de ce quartier, créé sur le territoire en 1985, se mobilisent depuis 1997 pour réclamer leur droit de participer au gouvernement local. Au nom de la coutume, la perspective même d'une négociation leur est refusée. Les membres de la communauté – comme ils se présentent – revendiquent en effet une origine indigène zapotèque commune et soutiennent en premier lieu la nécessité d'être né sur le territoire et d'avoir des ancêtres de cette même communauté afin d'assurer la transmission d'us et de coutumes qui ne sauraient s'apprendre. Ils prétendent également que les habitants du quartier refusent de participer au système de charges³¹ et n'ont, de ce fait, pas le droit de cité, car « faire partie

³⁰ L'article 28 de la loi sur les droits des peuples et communautés indigènes établit que « l'État d'Oaxaca reconnaît l'existence de systèmes normatifs internes aux peuples et aux communautés indigènes avec des caractéristiques propres, spécifiques pour chaque peuple, communauté et municipalité de l'État, fondés sur des traditions ancestrales qui se sont transmises oralement de génération en génération, tout en s'enrichissant et en s'adaptant au cours du temps et de la diversité des circonstances. C'est la raison pour laquelle ces systèmes sont considérés par l'État comme actuellement en vigueur ».

³¹ Le système coutumier repose sur un mécanisme de rotation des charges, c'est le service communautaire qui permet la pérennité du système. Ce service impose aux membres de la communauté de réaliser gratuitement les charges pour lesquelles ils ont été nommés, qu'il s'agisse de fonctions politiques, religieuses, administratives ou de gestion environnementale, ou encore de la participation aux travaux collectifs de la communauté. Tous les membres doivent assurer un certain nombre de charges et avec leur accumulation, certains pourront atteindre un niveau de prestige leur permettant l'accès aux fonctions de direction politique et administrative.

d'une communauté c'est en accepter les contraintes et travailler pour l'intérêt commun »³².

B – Santa Cruz Papalutla

Cette commune est bien plus éloignée de la ville de Oaxaca que ne l'est San Sebastián Tutla, et les routes pour y accéder sont encore une fois bien accidentées. Très peu de transports se rendent jusque-là, et l'attente pour atteindre son objectif peut s'avérer interminable. Mais après plus d'une heure d'attente pour obtenir un véhicule et trois quart d'heure de trajet, on parvient enfin à la fameuse commune qui doit, selon les dires de plusieurs habitants de San Sebastián Tutla, défendre fièrement les « véritables us et coutumes ». La commune est presque déserte et les routes sont ensablées, mais l'atmosphère chaude et l'architecture rendent agréable l'ambiance générale.

En me présentant comme toujours au sein de l'*ayuntamiento* (institution qui gouverne et administre au niveau municipal) pour en apprendre davantage, je rencontre deux hommes d'âges avancés, que je semble profondément ennuyer. Ils m'expliquent que je ne peux rencontrer personne pour le moment et qu'ils ne savent pas quand cela sera possible. Face à mon insistance, ils m'indiquent finalement la maison du président municipal, celui-ci étant le gérant de la principale petite boutique locale. Je me présente donc et rencontre le président qui s'appêtait à s'adonner à la sieste, mais qui accepte malgré tout de bon cœur et spontanément un entretien ethnographique, durant lequel la discussion est assez libre, avec des questions dirigées mais sans questionnaire formel.

J'ai pour habitude de présenter dans un premier temps mes démarches, ma volonté, le but de ma recherche, et à la suite de cet exposé je tente de laisser mes interlocuteurs réagir assez spontanément. La première chose dont il souhaite parler est le fonctionnement de sa municipalité. Il m'expose ainsi que la police municipale est le premier grade de la hiérarchie, sachant que dans cette commune les services (ou charges) durent en moyenne six à huit ans et que l'ascension dans l'échelle des charges dépend essentiellement du comportement. Après un certain temps de service, les individus ayant une charge à accomplir se reposent un an, puis reprennent leur charge. Il évoque également l'existence de deux groupes différents et opposés à Santa Cruz Papalutla. Un dont il parle comme étant un « groupe de jeunes citoyens voulant le pouvoir » et un autre groupe souhaitant « imposer le système partisan ». Après un silence durant lequel il ne semble plus savoir quoi ajouter, je lui demande s'il a souhaité ou choisi être président. Il répond que dans cette commune et conformément aux « véritables coutumes », personne ne se présente réellement ; le vote est parfaitement libre et chacun élit celui qui lui semble le plus à même de remplir cette tâche, sans l'en avertir ou qu'il se soit porté candidat. Il me prévient qu'il ne s'est absolument pas préparé à cette élection, qu'il ne s'y attendait pas et n'avait aucune intention d'accéder à cette fonction et semble profondément las. Il me dira qu'il ne comprend pas

³² Explication donnée par les membres du palais municipal lors d'un entretien en janvier 2016 alors que je m'enquerrais de leur définition des règles communautaires.

pourquoi il a été élu, mais qu'il fait son travail : « c'est une charge, pas un plaisir ». Comme dans les autres municipalités auxquelles j'ai eu accès, la charge de président est assurée pour un mandat de trois ans. En approfondissant la conversation sur les critères d'éligibilité, je reste à nouveau perplexe, la nécessité d'être né sur le territoire faisant argument central ; mais il précise malgré tout qu'il faut être installé depuis au moins cinq ans. Il évoque également avec résignation la présence de nombreux partis politiques depuis douze ou quinze ans, qui organiseraient des réunions secrètes afin de modifier le système et d'implanter un système partisan. Mais il précise néanmoins que sur les 2 300 citoyens présents dans cette commune, seulement 120 souhaitent la modification du système. Ces données sont évidemment invérifiables.

J'évoque alors les nuances qui peuvent exister entre les « us et coutumes » pratiqués dans cette commune et dans celles de San Sebastián Tutla par exemple, en lui demandant comment tant de différences peuvent exister et comment il les interprète. Il répond alors que la différence majeure est de nature économique. Les autres communes plus proches de la capitale auraient davantage de soutien et de moyens, du fait de l'intérêt qu'elles présentent pour les partis politiques, tandis que la sienne souffrirait d'un manque de moyens. Il souligne ensuite comme différence majeure le fait que dans sa commune les citoyens sont élus de manière totalement imprévisible : d'abord c'est le président qui est élu sans forcément s'y attendre, puis c'est lui qui doit désigner à son tour les membres devant s'acquitter des charges. Il évoque d'ailleurs la difficulté de cette tâche, puisqu'à chaque élection les habitants ne sont guère motivés à l'idée de devoir effectuer des charges ; le président doit donc prendre des décisions sachant qu'il va faire des mécontents. Les fêtes sont par exemple toutes organisées par les membres de la commune, et tous les frais sont à leur charge et non à celle de la municipalité. Il m'explique également qu'à l'inverse de San Sebastián, les habitants de Santa Cruz Papalutla ne paient pas d'impôts. Face à son discours et à la difficulté qu'il me présente, je suis étonnée de leur volonté de maintenir un tel système qui semble pourtant si pénible et si lourd à supporter. Il me répond simplement qu'un changement de système les effraye, car ils ont peur de perdre la qualité de leurs services et leur autonomie. Pourtant ici, il n'est jamais question d'indigénisme ou de lutte de reconnaissance comme à San Sebastián Tutla, ce qui interroge sur la dimension stratégique qui peut exister dans la revendication ou non d'une origine indigène.

C – Huehuetla

Les points communs des observations effectuées à San Sebastián Tutla et à Huehuetla semblent converger en direction des mutations politiques et de l'adaptation des communautés aux changements du politique. La volonté semble être la reconnaissance légale du principe d'« us et coutumes » et la rupture d'avec la marginalité des indigènes visant l'autonomie. Cependant les moyens pour y parvenir diffèrent et c'est précisément ce point qui paraît intéressant. La comparaison permet de saisir les acceptions variables derrière la dénomination « us et coutumes » et surtout les modalités de l'adaptation des communautés et

groupes locaux aux mutations institutionnelles mexicaines. Les mêmes termes ne renvoient pas au même vécu, à la même histoire, aux mêmes ambitions. Les notions d'autonomie ou de reconnaissance des peuples autochtones sont vécues et interprétées de façon différente selon les États et les groupes locaux.

Je suis arrivée en pleine après-midi à Huehuetla après plusieurs heures de trajet depuis la capitale de l'État, Puebla. Le voyage paraît interminable tant les routes sont accidentées et la lenteur du véhicule nous conduisant, impressionnante. Pour rejoindre Huehuetla, il faut effectuer une halte à Zacapoaxtla et prendre un minibus collectif. Cette commune n'est pas telle que je l'avais imaginée, même si les descriptions qui m'en avaient été faites divergeaient grandement, passant de la ferme perdue à la cité touristique par excellence. Finalement, cet endroit ressemble à un village de montagne égaré au milieu d'une végétation dense et luxuriante. La municipalité de Huehuetla se trouve dans la Sierra Norte de Puebla : dans la zone montagneuse de transition entre la Sierra de Puebla et la Sierra de Papantla, dans l'État de Veracruz. Il s'agit d'un *municipio* dont la population de 15 689 habitants (en 2010) est « indigène » à 89 % ; de langues totonaque principalement et nahuatl. Le territoire de la commune présente la particularité d'être constitué de deux entités séparées, distinction de nature agraire : d'une part Huehuetla à proprement parler, qui inclut un chef-lieu du même nom, et d'autre part le territoire distinct de San Juan Ozelonacaxtla qui a le statut de *Junta Auxiliar*³³ Par ailleurs, le territoire de Huehuetla inclut dix localités différentes partageant cependant le même territoire agraire avec le chef-lieu, qui constituent en quelque sorte des hameaux : Putaxcat, Lipuntahuaca, Chilocoyo de Guadalupe, Chilocoyo del Carmen, Leakaman, Cinco de Mayo, Xonalpu, Putlunichuchut, Kuwik Chuchut et Francisco Ignacio Madero.

Je suis surprise dès mon arrivée par la distance qu'imposent les personnes que je rencontre. Mon séjour de recherche m'a donné l'habitude d'une certaine forme de curiosité témoignée par les populations locales, mais ici j'ai la nette sensation d'ennuyer. Une pesanteur se dégage de l'atmosphère générale et je ne suis pas immédiatement à l'aise au cœur d'un village dont les habitants semblent peu inclinés à la bienveillance. La chaleur est harassante et toutes les rues révèlent des dénivelés impressionnants ; le moindre déplacement est un véritable effort. La population semble ici moins enjouée que dans les villages de Oaxaca. Je perçois moins d'interaction sociales entre les habitants, moins de communication, moins de rires, de sourires ou d'échanges ; l'ambiance est plus lourde sans les vendeurs de glaces ambulants et les réunions sur la place centrale.

Après des heures à vagabonder, certains semblent ne jamais bouger d'endroit, laissant paraître une vague sensation d'ennui. Je décide rapidement de rencontrer les membres du conseil municipal pour en apprendre davantage. Je suis étonnée qu'aucune indication n'apparaisse sur l'édifice de l'*ayuntamiento*, aucun nom de commune, de président, de devise, rien de ce que j'avais pris

³³ Une *junta auxiliar* est une entité différenciée du conseil municipal, elle est élue par plébiscite selon les modalités prévues par la loi des municipalités. Les *juntas auxiliares* sont destinées à aider le conseil municipal dans l'exercice de ses fonctions.

l'habitude de voir dans les autres villages. Je choisis de questionner les membres de la police municipale, étant les seuls que je sois capable d'apparenter au gouvernement local. Après quelques tentatives d'explications de ma présence face à eux, ils décident finalement de solliciter le président. Il se présente à moi avec un large sourire et une poignée de mains chaleureuse et bienveillante. Il m'indique un autre bâtiment qui semble encore plus sommaire que le premier et nous prenons place dans son bureau. Après lui avoir indiqué le but de ma présence parmi eux, son enthousiasme est total, souhaitant m'aider dans mes démarches et me promettant transparence et soutien. Il débute cet entretien par un descriptif rapide des différents territoires appartenant à Huehuetla. Je constate toujours que la première notion soulevée par les membres des palais municipaux est celle de l'étendue de leur territoire. Le président évoque rapidement la complexité de l'application de la démocratie dans ces régions. Il est membre du *Partido Acción Nacional* (PAN), un des plus grands partis politique du Mexique, opposé au plus ancien parti du pays, le *Partido Revolucionario Institucional* (PRI). Après seulement quinze minutes de discussion, le président municipal évoque le recours à la corruption comme étant l'unique moyen d'espérer obtenir le pouvoir. Il avoue avoir lui-même procédé de la sorte, contraint par des opposants procédant eux-aussi exclusivement ainsi. Il me décrit alors les heures de terrain pour les membres des partis, parcourant les campagnes à la recherche de cartes de vote à acheter pour quelques centaines de pesos, il évoque la somme de cent pesos³⁴, comme étant la plus usitée. Il conclut ce descriptif de la corruption locale par une phrase qu'il veut choquante et cinglante, les mains croisées fermement, employant un ton grave et formel, et assène : « la démocratie ici, n'existe pas vraiment ».

Mais à mon grand étonnement son explication ne condamne pas tant le système que la population elle-même. Il reproche aux habitants des villages leur manque d'ambition et de vision à long terme. Il impute à une trop grande pauvreté, un taux d'alcoolisme élevé, des grossesses précoces et comme point central la problématique linguistique. Il souhaiterait qu'un effort soit consenti ; que les populations apprennent l'espagnol ou bien que les membres des institutions apprennent le totonaque. Nous achevons notre entretien par une liste complète des personnes et lieux à rencontrer afin de m'aider dans mes recherches. Il évoquera alors la présence d'un juge indigène, des membres de la Commission nationale pour le développement des peuples indigènes (CDI), et la présence d'une université interculturelle.

Après de longues heures d'entretiens dans ce village, je saisis que l'accent est mis sur l'autonomie des groupes locaux à travers la mise en place de programmes éducatifs et culturels favorisant l'intégration des communautés. Le point central observé est non pas la revendication d'une tradition ou d'une identité mais bien l'interculturalité (université, maison de la cultures, programmes scolaires, etc.). La revendication est le partage, la coexistence des

³⁴ L'équivalent de 5,50€.

différents groupes afin de favoriser un échange culturel, la prise en compte des peuples marginalisés. L'ambition est l'intégration de cultures locales et de leur quotidien à des programmes scolaires, culturels et sanitaires globaux. Il s'agit d'une coexistence interculturelle en vue d'une société multiculturaliste. A San Sebastián Tutla, la quête est davantage celle d'une reconnaissance légale des « us et coutumes » d'un point de vue politique, ne considérant pas la notion d'interculturalité ; il s'agit davantage d'une valorisation publique des traditions et coutumes des groupes locaux au niveau politique. Il semble se dégager davantage de repli identitaire ou de communautarisme à San Sebastián Tutla, favorisé par la légitimation d'une stratégie politique fondée sur la revendication identitaire. A Huehuetla, la volonté est l'autonomie des groupes locaux à travers la mise en place de programmes éducatifs et culturels favorisant l'intégration des communautés. Dans tous les cas de l'étude, la volonté semble être la reconnaissance des « us et coutumes » et la rupture avec la marginalité des indigènes pour atteindre leur autonomie. Cependant les moyens mis en place pour y parvenir diffèrent. A San Sebastián Tutla et Santa Cruz Papalutla, la réalisation de cette volonté passe par la législation et la modification de la constitution en faveur des populations « indigènes ». A Huehuetla, elle passe par la transformation de l'Institut national indigéniste (INI) en Commission nationale pour le développement des peuples indigènes et par la mise en place de programmes visant l'indépendance et l'autonomie économiques. Elle passe également par la modification du système scolaire avec la création de lycées interculturels. Les enjeux de participation ne sont pas les mêmes, misant pour l'État d'Oaxaca sur une participation politique et un engagement citoyen, et dans l'État de Puebla sur des dynamiques culturelles, économiques et éducatives.

Conclusion

La volonté de saisir le politique en acte au niveau local n'est pas une démarche omettant les dynamiques fédérales, bien au contraire. L'enjeu, précisément, de vouloir observer l'ancrage d'un mouvement général de « retour au local » et d'une valorisation de l'autonomie citoyenne en dehors des enjeux partisans habituels, répond à une volonté de saisir la circulation de mutations nationales depuis le local. Les politiques de décentralisation qui ont été appliquées depuis les années 1980 sont donc saisies à la lumière de cette dynamique mettant en scène le cadre local – ou l'échelle micro. À la lecture des travaux notamment du réseau Association pour l'anthropologie du changement social et du développement³⁵, on comprend la généralisation de ce mouvement qui se développe parallèlement sur le continent africain. Le cas du Niger – esquissé par Olivier de Sardan – qui présente le paradoxe d'une chefferie administrative créée dans la période coloniale se revêtant d'une légitimité dite traditionnelle, est exemplaire à cet égard. Du reste, les politiques de décentralisation sont parfois

³⁵ Créée en 1991, l'APAD promeut les échanges scientifiques et le dialogue avec les praticiens, autour des problématiques du changement social et du développement, en Afrique principalement.

accompagnées, comme c'est le cas sur les terrains étudiés, par des discours qui semblent revaloriser les institutions politiques autochtones et confronter les populations locales à de profonds changements structurels. Ainsi au Bénin l'annonce de la décentralisation s'est faite dans une période de revalorisation de la chefferie traditionnelle (*Sodeik*)³⁶. Nous sommes donc bien, depuis plusieurs décennies, dans un mouvement de valorisation de la politique « au village ». Le thème de la gouvernance locale est ainsi devenu central dans les discours de légitimation des acteurs politiques, tout comme dans ceux de la société civile, revalorisant de fait le pouvoir municipal.

La municipalité est par conséquent devenue un angle d'approche des plus pertinents au fur et à mesure de mes recherches. C'est à ce niveau que se rencontrent les différents groupes sociaux et les grands antagonismes envisagés, se manifestant de la manière la plus immédiate. Les municipalités constituent l'espace social dans lequel se condense la diversité économique, sociale, culturelle, ethnique et politique de la nation. L'organisation politico-administrative est la même dans toute la fédération mexicaine : elle se fonde sur la « municipalité », issue de l'indépendance en 1810. Ces municipalités disposent généralement de certaines compétences judiciaires et du pouvoir exécutif. Malgré ces apparentes similarités – comme la gouvernance effectuée par un conseil municipal élu par vote populaire sans candidature préalable pour une période de trois ans – les mairies « indiennes » avaient pour coutume de désigner leurs autorités municipales de façon différente, sans reconnaissance légale. L'origine de ces « traditions » électorales est habituellement située par les historiens dans le cours des trois siècles de colonisation espagnole.

Le questionnement de cette période est fondamental pour saisir les mutations du système politique mexicain depuis l'angle des dynamiques culturelles et sociales qui ont ébranlé le pays, et plus spécifiquement l'État d'Oaxaca. Ces dernières décennies ont été le théâtre d'un processus de réinterprétation et de réorientation des formes d'organisation des populations locales, de leurs stratégies et de leurs objectifs. Les moyens de lutte de groupes revendiqués comme homogènes autour de la question de leur ancrage communautaire ont été fortement impactés par ces mutations politiques. Ce qui est à noter dans ces nouvelles dynamiques est le passage d'une politique principalement axée sur le caractère culturel et éducatif à des mutations incluant une dimension politique et administrative. Cette nouvelle démarche de la politique indigéniste locale est précisément celle qui nous intéresse pour comprendre la mise en place d'une reconnaissance des coutumes électorales. Ces nouvelles réformes laissent entendre, de la part du gouvernement fédéral, une volonté de prendre en considération les positions des acteurs communautaires eux-mêmes, sans qu'ils aient la sensation d'une imposition hégémonique de la part de l'État d'Oaxaca. Ces dynamiques politiques donnent aux communautés de nouveaux espaces de participation et d'action directes. L'État semble ainsi

³⁶ BLUNDO Giorgio, « Décentralisation et pouvoirs locaux. Registres traditionnels du pouvoir et nouvelles formes locales de légitimité (Atelier : II) », *Bulletin de l'APAD*, décembre 1998, n°16. Disponible [en ligne] sur : <http://journals.openedition.org/apad/543>

prétendre n'être qu'un soutien légal aux dispositifs « autonomes » des autorités municipales.

Pour citer cet article : BÉDIAT Marjolaine, « Ethnographies locales, diversité et reconnaissance au Mexique : San Sebastián Tutla, Santa Cruz Papalutla, Huehuetla », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 2, n°1, avril 2020, p. 88-107.

Marjolaine Bédiaat est attachée temporaire d'enseignement et de recherche et doctorante en anthropologie politique à l'Université Lumière Lyon 2, au département des sciences humaines et sociales. Elle est également membre du projet REVECO (Représenter la violence dans l'espace colombien : lignes de ruptures et dynamiques de continuité dans les territoires urbains de « l'après-guerre »), piloté par le LADEC, TRIANGLE et le CERAPS. Son sujet de thèse porte sur les mutations démocratiques contemporaines au Mexique, sous la co-direction de David Garibay et Martin Soares.

BIBLIOGRAPHIE

- ABELES Marc, *Anthropologie de l'État*, Paris, Armand Colin, 1990, 184 p.
- BARTRA Roger, *La sangre y la tinta. Ensayos sobre la condición postmexicana*, Mexico, Penguin Random House Grupo Editorial México, 2013, 176 p.
- BACQUÉ Marie-Hélène & Yves SINTOMER (dir.), *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011, 320 p.
- BELLIER Irène (dir.), *Peuples autochtones dans le monde. Les enjeux de la reconnaissance*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2013, 369 p.
- BERGER Mathieu & Carole GAYET-VIAUD, « Introduction. Du politique comme chose au politique comme activité. Enquêter sur le devenir politique de l'expérience ordinaire », dans BERGER Mathieu, Daniel CEFALI & Carole GAYET-VIAUD (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, 2011, p. 9-26.
- BLONDIAUX Loïc, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, 2008, 109 p.
- BLUNDO Giorgio, « Décentralisation et pouvoirs locaux. Registres traditionnels du pouvoir et nouvelles formes locales de légitimité (Atelier : II) », *Bulletin de l'APAD*, décembre 1998, n°16. Disponible [en ligne] sur : <http://journals.openedition.org/apad/543>
- ELIAS Norbert & John L. SCOTSON, *The Established and the Outsider: A Sociological Enquiry into Community Problems*, [2e éd.], Londres, SAGE Publications, 1994, 199 p.
- GROS Christian & David DUMOULIN KERVRAN (dir.), *Le multiculturalisme "au concret" en Amérique latine. Un modèle latino-américain ?*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2012, 460 p.
- HOBSBAWM Eric J. & Terence RANGER (dir.), *L'invention de la tradition*, Paris, Éditions Amsterdam, 2006, 352 p.
- LOPEZ CABALLERO Paula, *Les Indiens et la nation au Mexique. Une dimension historique de l'altérité*, Paris, Éditions Karthala, 2012, 312 p.
- MONTAMBEAULT Françoise, « Décloisonner la comparaison : dispositifs participatifs et démocratisation au Brésil et au Mexique », *Participations*, mai 2015, n°11, p. 87-113.
- NUIJTEN Monique, *Power, Community and the State: The Political Anthropology of Organisation in Mexico*, Londres, Pluto Press, 2003, 227 p.

PETRIC Boris & Giorgio BLUNDO, « Introduction. Promotion de la démocratie et transnationalisation du politique : perspectives locales », dans PETRIC Boris (dir.), *La fabrique de la démocratie. ONG, fondations, think tanks et organisations internationales en action*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2012, p. 9-33.

RECONDO David, *La démocratie mexicaine en terres indiennes*, Paris, Éditions Karthala, 2009, 456 p.

SONNLEITNER Willibald, « Repenser le politique en terres indiennes : Réflexions à partir du Chiapas », dans GROS Christian & David DUMOULIN KERVRAN (dir.), *Le multiculturalisme « au concret » : un modèle latino-américain ?*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2012, p. 159-170.

TSING Anna L., *Friction: An Ethnography of Global Connection*, Princeton, Princeton University Press, 2004, 344 p.